

## L'ASSITANT SANITAIRE DANS LE CADRE DES SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITEE ECOLES PRIMAIRES

La présence d'un assistant sanitaire auprès des enfants est obligatoire pendant leur séjour y compris la nuit. Son identité et sa qualité doivent être mentionnées sur le dossier d'autorisation de sortie. Il est préférable que l'assistant sanitaire soit un enseignant de l'école, titulaire du diplôme requis, plutôt qu'un personnel du centre qui ne connaît pas les élèves.

### **Diplômes requis : titulaire du PSC1, de l'AFPS, du BNPS ou du BNS**

A défaut, nous admettrons les diplômes suivant  
Diplôme de docteur en médecine, Diplôme d'infirmière,  
AFGSU 1 et 2 : Attestation aux Gestes de Secours d'Urgence,  
SST : Sauveteur Secouriste du Travail.  
PSE 1 : Premiers Secours Equipe ou AFCPSM  
PSE 2 ou CFAPSE  
PAE 3 : Pédagogie Appliquée Emploi ou BNMP (Moniteur)

**Son rôle :** lors de la classe de découvertes, il assure le suivi médical de l'enfant. Si sa présence n'est pas requise pendant le transport, elle est obligatoire sur le lieu d'hébergement, y compris la nuit. Certains centres d'hébergement possèdent ainsi parmi leur personnel une personne chargée d'assurer le rôle d'assistant sanitaire. Il rassemble toutes les fiches sanitaires des élèves (fiche médicale 09).  
Il agit sous le contrôle direct du médecin sur place, en lien avec l'enseignant de l'élève. (voir document sur les soins et urgences).  
Il délivre ainsi les traitements médicaux ponctuels prescrits selon l'ordonnance d'un médecin.  
Il assure le suivi du P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) pour le traitement de maladies chroniques.  
Il gère la pharmacie du centre et les trousse de secours.

La trousse de secours doit comporter au minimum :

- les consignes sur la conduite à tenir en cas d'urgence ;
- un antiseptique; cependant une blessure doit d'abord être lavée à l'eau et au savon convenablement. L'antiseptique pouvant provoquer des allergies.
- des compresses ;
- des pansements, bandes, ciseaux ;
- les médicaments concernant les enfants ayant un projet d'accueil individualisé.

Lors d'un séjour avec nuitée dans un centre d'accueil, l'assistant sanitaire veillera à ce que le matériel médical mis à sa disposition soit propre et rangé et que les médicaments soient tenus hors de portée des enfants dans une armoire fermant à clé.